



COMMUNIQUE AUX MEDIAS DU 29 JANVIER 2020

Le Conseil fédéral propose un contre-projet à l'initiative contre l'élevage intensif

Le Conseil fédéral propose au Parlement un contre-projet à l'initiative « Non à l'élevage intensif en Suisse », formellement annoncé aujourd'hui. L'association « Oui à l'initiative contre l'élevage intensif » se réjouit de cette annonce, mais critique la formulation très faible concernant les produits d'importation.

Après de longues délibérations, le Conseil fédéral s'est prononcé en faveur d'un contre-projet à l'initiative contre l'élevage intensif. Ce contre-projet vise à améliorer les standards de protection des animaux en Suisse, et prévoit l'encrage dans la Constitution de la garantie d'une détention respectueuse des animaux, d'enclos adéquats et d'un abattage le moins cruel possible. Le Conseil fédéral souhaite également améliorer le bien-être des animaux, quelle que soit la taille de l'exploitation. Cependant, le contre-projet ne prévoit aucune réglementation spécifique concernant l'importation de produits d'origine animale. Ainsi, les produits qui ne respectent pas nos exigences en matière de bien-être animal, et dont la production serait interdite dans notre pays, devraient continuer à pouvoir être importés en Suisse.

L'association « Oui à l'initiative contre l'élevage intensif » se réjouit que le Conseil fédéral reconnaisse les signes démontrant l'évolution des mœurs en matière de protection des animaux, et partage les principes fondateurs de l'initiative. Il s'agit d'un signal fort que l'élevage devrait, à l'avenir, être davantage orienté vers le bien-être des animaux, et moins vers l'intensification de la production et la maximisation du profit. Détenir des animaux qui ne verront jamais le ciel n'est plus conforme aux valeurs de notre société. Cela étant, l'association regrette que le Conseil fédéral ait délibérément omis de réglementer l'importation de produits d'origine animale étrangers. « Il est pour nous d'une importance capitale que les produits étrangers remplissent également les conditions prévues par l'initiative », explique Meret Schneider, co-initiatrice de l'initiative contre l'élevage intensif et Conseillère nationale Verte (ZH). « Si nous améliorons les normes suisses, mais que nous ne posons pas les mêmes exigences pour les produits importés, nous ne rendons pas service aux animaux. Au final, nous sous-traitons simplement la cruauté et portons également préjudice à nos éleveurs suisses, car nous importons de la viande bon marché. L'initiative a pour objectif que tout le monde soit placé à la même enseigne ».

Le contre-projet préparé par le Conseil fédéral réjouit toutefois les initiants qui sont convaincus que celui-ci pourra encore être amélioré dans le cadre du processus parlementaire. Pour Vera Weber, présidente de la Fondation Franz Weber, le contre-projet présenté ce jour n'est pas une surprise : « Nous voyons dans notre travail quotidien que le sujet est plus que jamais d'actualité. Il est grand temps que des résultats politiques soient obtenus. Le Conseil fédéral a su prendre le pouls de la population suisse ». L'association « Oui à l'initiative contre l'élevage intensif » attend désormais avec impatience les débats qui se dérouleront au sein des chambres fédérales. Elle est persuadée que l'initiative rencontre également la sympathie de nombreux parlementaires.

Contacts de l'association « Oui à initiative contre l'élevage intensif »

Vera Weber, présidente de la Fondation Franz Weber, veraweber@ffw.ch, 079 210 54 04

Meret Schneider, co-directrice de projet de Sentience Politics, Conseillère nationale Verte (ZH), meret.schneider@parl.ch, 079 173 30

Anna Zangger, avocate, anna.zangger@terravocats.ch, 076 306 48 59